

Investissement

➤ Dépenses	836.226,75 €
➤ Recettes.....	706.769,00 €
➤ Déficit	-132.457,75 €
➤ Ensemble : excédent	+253.015,81 €

BUDGET REGIE MUNICIPALE DE VALFREJUS

Fonctionnement

➤ Dépenses	378.341,07 €
➤ Recettes.....	593.004,39 €
➤ Excédent	+214.663,32 €

Investissement

➤ Dépenses	612.129,98 €
➤ Recettes.....	714.858,55 €
➤ Excédent	+102.728,57 €
➤ Ensemble : excédent	+317.391,89 €

BUDGET LOTISSEMENT SAINT-SUAIRE

Fonctionnement

➤ Dépenses	303.248,01 €
➤ Recettes.....	0

Investissement

➤ Dépenses	0
➤ Recettes.....	251.028,00 €
➤ Ensemble : déficit	-52.210,01 €

BUDGET LOTISSEMENT CITE B DE LOUTRAZ

Fonctionnement

➤ Dépenses	539.653,40 €
➤ Recettes.....	539.653,40 €

Investissement

➤ Dépenses	117.245,38 €
➤ Recettes.....	180.000,00 €
➤ Ensemble : excédent	+2.754,62 €

BUDGET LOTISSEMENT TERRES BLANCHES

Fonctionnement

➤ Dépenses	502.991,29 €
➤ Recettes.....	502.991,29 €

Investissement

➤ Dépenses	464.345,81€
➤ Recettes.....	535.000,00 €
➤ Ensemble : Excédent	+70.654,19 €

Les différents comptes administratifs 2008 sont adoptés par délibération à l'unanimité ainsi que les comptes de gestion du Trésorier.

III - AFFECTATIONS DES RESULTATS

Le Conseil procède ensuite à l'affectation des résultats de chaque budget.

IV – BUDGET PRIMITIFS 2009

Présentés par Monsieur THEOLIER, Adjoint aux finances, et après avis favorable de la Commission des finances, les différents budgets 2009 s'équilibrent comme suit :

BUDGET 2009 COMMUNE

- Dépenses et recette de fonctionnement8.188.001€
- Dépenses et recettes d'investissement.....5.375.419 €

BUDGET 2009 EAU ET ASSAINISSEMENT

- Dépenses et recette de fonctionnement180.473 €
- Dépenses et recettes d'investissement.....1.308.463 €

BUDGET 2009 RMVF

- Dépenses et recette de fonctionnement133.239 €
- Dépenses et recettes d'investissement.....373.520 €

BUDGET 2009 LOTISSEMENT SAINT-SUAIRE

- Dépenses et recette de fonctionnement307.897 €
- Dépenses et recettes d'investissement.....251.028 €

BUDGET 2009 LOTISSEMENT CITE B

- Dépenses et recette de fonctionnement219.840 €
- Dépenses et recettes d'investissement.....180.000 €

BUDGET 2009 ZAE DES TERRES BLANCHES

- Dépenses et recette de fonctionnement665.740 €
- Dépenses et recettes d'investissement.....535.000 €

Ces différents budgets sont adoptés à l'unanimité.

V – TAUX D'IMPOSITION – SUBVENTIONS – TARIFS

Le Conseil Municipal, par délibérations et à l'unanimité :

- ✚ Décide le maintien des taux d'imposition compte tenu de l'augmentation des bases.
- ✚ Approuve les subventions à verser aux associations pour l'exercice 2009.
- ✚ Approuve les hausses de tarifs sur les différentes locations et autre.
- ✚ Approuve la hausse de la surtaxe communale sur l'eau qui passera de 0,015€ à 0,050 €·m³.

VI – CONVENTION AVEC L'ETAT POUR RECUPERATION DE LA TVA

Par délibération et à l'unanimité le Conseil :

- ✚ Approuve la convention à passer avec l'Etat qui engage la Commune à des investissements supérieurs à la moyenne des quatre dernières années afin de récupérer avec un an d'avance la TVA sur les investissements de 2008.

VII – CONVENTION AVEC L'OFFICE DE TOURISME DE VALFREJUS

Par délibération et à l'unanimité des votants, le Conseil :

- ✚ Renouvelle la convention de partenariat avec l'Office du Tourisme de Valfréjus pour une durée de **trois années** et s'engage à passer la subvention annuelle de 300.000€ à 350.000€.

VIII - AFFAIRES FINANCIERES

Le Conseil, par délibérations et à l'unanimité :

- ↳ Approuve le plan de financement des travaux à engager sur la rive droite de l'Arc dans le cadre des pelouses steppiques.
- ↳ Approuve le plan de financement des travaux à engager pour une réhabilitation de l'ancienne Caserne du Lavoir.
- ↳ Renouvelle sa demande de subvention pour la réfection des réseaux d'eau sur le secteur de la Gare auprès des Conseil Généraux et Régionaux ainsi qu'auprès de l'Europe. Demandes non retenues en 2008 et 2009.
- ↳ Autorise le Maire à signer une convention avec le Département de la Savoie pour l'entretien du carrefour giratoire de Valfréjus situé sur la RD 1006.

IX - AFFAIRES DIVERSES

Le Conseil Municipal par délibérations et à l'unanimité :

- ↳ Approuve les modifications du cahier des charges de cession de terrain dans le lotissement Parc d'Activités des Terres Blanches.
- ↳ Donne un avis favorable à la diminution pour une durée d'une année à partir d'avril 2009 du loyer des murs du commerce de la supérette du centre ville.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme au registre à Modane le vingt-cinq mars deux mil neuf.

Modane, le 9 avril 2009

Le Maire,

J.Claude RAFFIN